

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier :

-Mon encadreur M. TABTI Rabah, pour ses conseils, ses orientations, son aide et son suivi.

-Mes vifs remerciements vont aussi, aux membres du jury

Pour avoir accepté d'évaluer mon présent travail.

-Enfin, mes remerciements vont à tous ceux qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

MELISSA

DÉDICACES

Je dédie ce travail de recherche à :

- ma grand-mère Mélia, source d'Amour et de sagesse, que le Bon Dieu l'accueille dans son vaste paradis ;**
 - ma mère qui m'a soutenue et encouragée durant toutes ces années d'études ; Qu'elle trouve ici, le témoignage de ma profonde reconnaissance ;**
 - mon père, qui nous a toujours guidé dans la bonne voie ;**
 - ma tante kali, source de motivation et d'affection ;**
 - mes tantes, tout particulièrement Nora ;**
 - mes deux frères adorés Assalas et Yacine ;**
 - mon cher grand père Ali et ma grand-mère Tassadit, langue vie pour eux ;**
 - l'ensemble de ma famille, chacun en son nom ;**
 - mes chers amis(e), en souvenir de tout ce qu'on a vécu ensemble ;**
- Et aux chers lecteurs.**

MELISSA

Sommaire

Introduction	7
Chapitre I : Analyse morphologique	14
Chapitre II : Analyse sémantique	31
Conclusion.....	49
Bibliographie	52
Annexes	55
Résumé	55
Corpus	56
Titre des tableaux et schémas	58
Illustration	59
Table des matières	61

Introduction

Générale

Le nom de famille vous tombe dessus à la naissance, de plus en plus lourd avec l'âge, comme la pluie qui bruine et s'infiltré sous les vêtements les plus épais (BOBIN C.,1995).

Selon FRYDMANE R., (2009 : 45- 56), avant d'être « soi », on est « fils » ou « fille » de X ou Y ; on naît dans une famille, on est repéré par un « nom de famille » avant d'être socialement qui que soit d'autre.

Chaque société dispose d'un système de nomination permettant d'identifier les uns et les autres. Le patronyme est formé d'un nom de famille qui est héréditaire. On peut le considérer comme étant un héritage spirituel qui permet de distinguer les groupes au sein de la société et d'identifier leurs origines et races. Il contient généralement des informations sur l'agnat, des individus qui partagent les mêmes liens de sang. Cependant le prénom est le nom que tous les parents donnent à leurs enfants dès le jour de leurs naissances, et qui sert encore à se faire mieux identifier au sein de la famille et de la société.

Toutes les ethnies à travers le monde font usage de « noms propres », car l'Homme par essence à besoin de nommer les choses. Il n'y a pas un objet qu'il lui est connu qui ne porte pas de noms. C'est un fait linguistique universel. Il n'existe pas de peuples qui n'ont pas cet « attirail linguistique » dans leur langue. Ces objets, appelés « référents » en linguistique, sont une réalité « extralinguistique » ; c'est-à-dire qu'ils existent en dehors du système linguistique. L'espèce humaine étant un de ces référents, naturellement des unités lexicales leur ont été accolées. Le genre humain étant hétérogène et organisé autour d'une conscience collective et individuelle, il a élaboré des noms propres pour chacune de ces dimensions. (BOULANGER J.C., CORMIER M.C., 2001).

Le nom présent dans toute population historique, depuis des siècles sous toute latitude, peut être sujet d'étude pour le sociologue, l'historien, le démographe, le généticien, l'anthropologue. Il se prête à des études qui prennent en considération la dimension spatiale, la profondeur chronologique, la dimension sociale ou culturelle, ou peut être considéré comme un marqueur biologique. Les noms de famille tiennent leur intérêt de l'association de deux caractéristiques : la transmission familiale et la variabilité géographique. Par la première caractéristique, le nom identifie une filiation et donc signifie une appartenance à une certaine lignée généalogique, révélant une continuité temporelle. Par la seconde caractéristique, le nom identifie une appartenance à une région ou à une culture et fait donc référence à une localisation

dans l'espace. La combinaison de ces deux propriétés permet d'étudier les mouvements de population au fil des générations. (GUY B., 2001)

Ce mémoire étant un travail de recherche en onomastique, nous avons souhaité approfondir et présenter les diverses branches de cette dernière en mettant l'accent principalement sur l'une de ses disciplines qui est l'anthroponymie. Dans ce mémoire, nous allons présenter deux approches, la première est d'ordre morphologique et la seconde sera d'ordre sémantique.

Avant de procéder à ces deux approches, et dans le souci de faciliter au potentiel lecteur la compréhension de ce mémoire, il nous paraît utile de rappeler quelques définitions relatives à l'onomastique.

L'Onomastique est la science qui se donne pour objet l'étude des noms propres. Elle se subdivise en plusieurs branches, dont les plus importantes pour l'historien sont consacrées aux noms de lieu, de rivière, de personne et portent les noms respectifs de toponymie, hydronymie, anthroponymie, formés tous trois d'après d'anciens mots grecs. (LEBEL P., 961 : 677-723)

Conformément à DUBOIS J., (2012 : 334), « *l'onomastique est une branche de la lexicologie étudiant l'origine des noms propres. On divise parfois cette étude en anthroponymie (concernant les noms propres de personne) et toponymie (concernant les noms de lieu) »*

Par ailleurs, au risque de nous répéter, c'est une sous discipline de la lexicologie (i.e., l'onomastique)

L'onomastique, comme il a été mentionné ci-dessus, s'occupe des noms propres tant en toponymie qu'anthroponymie. C'est à cette dernière que s'inscrit notre travail, à savoir l'étude morphologique et sémantique des patronymes de la localité kabyle Illoula Oumalou.

Selon le dictionnaire de DUBOIS J., (2012 : 39) : « *L'anthroponymie est la partie de l'onomastique qui étudie l'étymologie et l'histoire des noms de personne, elle fait nécessairement appel à des recherches extralinguistiques (l'histoire, par exemple) »*.

D'ailleurs, c'est dans ce sillage que s'inscrit notre travail, à savoir l'étude anthroponymique des villages kabyles Illoula Oumalou.

Présentations du sujet

Comme nous l'avons dit ci-dessus, notre travail d'investigation s'intitule : « Étude anthroponymique de la localité d'Illoula Oumalou ». Il s'inscrit ainsi dans l'anthroponymie, plus exactement dans l'étude des noms de famille de cette localité ci-dessus rappelée.

Pour quoi faire une étude ou une recherche sur le nom de famille de quelqu'un ? Quelle est la valeur du nom ? Tout simplement parce que nous sommes attachées à notre nom de famille d'une manière permanente qui devient notre symbole rituel, ou plus notre « image verbale » représentative.

Le nom de famille nous distingue avec précision des différentes personnes qui portent le même prénom. Chaque nom est porteur d'un message, d'une empreinte spirituelle, matérielle, protectrice d'une histoire qui nous rattache à la création ainsi qu'à nos parents. En effet, donner un nom à un nouveau-né, c'est un moment solennel parce que c'est pour la vie et aussi pour la vie de tous les jours. Donner un nom constitue une manière de continuer à vivre et à s'exprimer.

Motivations et objectifs :

Nous avons choisi ce thème, car étant étudiante en linguistique, native de cette localité d'Illoula Oumalou, composée de plusieurs villages ; et comme peu d'études anthroponymiques sont menées en Kabylie, nous voulons apporter notre contribution en menant une enquête sur les noms de famille de cette localité précitée. Les objectifs souhaités à atteindre dans cette recherche sont les suivants :

- Interpréter la signification des anthroponymes pour que les gens aient une idée sur l'étymologie et la signification de leurs noms familiaux.
- Donner et montrer la vraie valeur du nom qui est le premier élément permettant à un individu de s'identifier en tant que membre d'une société.
- Démontrer que le nom de famille est beaucoup plus qu'une encre sur le livret de famille mais que chaque nom a sa propre histoire qui reflète notre culture et traduise nos traditions.

- Tenir compte de l'importance de l'anthroponymie et sensibiliser l'allocataire à s'intéresser davantage à cette science.

La problématique

La question de l'identité « qui sommes nous ? » ou plutôt : « Qu'est-ce que le nous ? » hante avec insistance les linguistes, les anthropologues, les sociologues etc..., à mener des recherches pour dévoiler l'origine et la signification de chaque nom de famille ou révéler chaque histoire cachée derrière chaque nomination. Ainsi, notre curiosité consiste à chercher à connaître les caractéristiques morphologiques et sémantiques des noms de notre localité d'Illoula Oumalou et de tenter de savoir l'origine de ces derniers. C'est ce qui nous a conduites à poser les questions suivantes auxquelles nous espérons répondre à travers notre présente étude :

- Est-ce-que ces anthroponymes ont subi des transformations sur le plan morphologique ?
- Quelles sont les origines de ces anthroponymes ?
- Quelles sont leurs formes les plus fréquentes ?
- Quelles sont leurs significations ?
- Quelles sont les caractéristiques sémantiques de chaque anthroponyme ?

Les hypothèses

Pour répondre aux questions de notre problématique, nous avons émis les hypothèses suivantes :

- Nous supposons que ces noms de famille peuvent avoir des transformations que ce soit au niveau morphologique ou phonétique.
- Les origines de ces anthroponymes peuvent être : soit d'origine kabyle, soit arabe ou même étrangère.
- Les formes les plus fréquentes sont : les noms simples qui comportent un seul élément comme Allik, Abbas et les autres sont des noms composés qui contiennent deux éléments ou parfois beaucoup plus, exemple : Ould Kadi, Alimarina

- Que chaque anthroponyme a sa propre signification que ce soit relatif à un animal, à une couleur ou à une région ...

-Chaque nom de famille a une caractéristique sémantique mais que d'autres en sont dépourvus.

Dans La recherche qui va suivre, nous tenterons de prouver la validité de ces hypothèses à travers notre enquête et analyse.

Présentations du terrain d'enquête

Notre présent travail porte sur l'étude des noms de famille de la localité d'Illoula Oumalou, un conglomérat de villages situés aussi au cœur de la Kabylie, à quelques 37 km au sud-est du chef-lieu de Tizi-Ouzou. La localité est d'une superficie environ de 50,38 km², avec une population est estimée de 12 952 habitants¹. La localité est composée à partir de onze petits villages suivants : Mezeguène(Mzeggen), Agoussim (Agusim), Aït Ali-Ou-Mohand (At Eli Umhend), Aït Aziz (At Eziz), Aït Lahcène (At Lehsen), Ighil Igueltoumène (Iyil Igeltunen), Lemsalla (Lemsella), Maraghna (Mareyna), Abourghès (Aburyes), Tabouda (Tabuda), chef-lieu de la localité, Igreb (Igreb), Hidjeb (Hijeb), Igraouene (Iger Ewen), Ihamzien (Ihamziyen), Takhlidjt (taxlijt), Boubhir (bubhir) (village agricole).²

La localité est limitée du Nord par Ifigha, du Sud par Chellata, de l'Est par Ait-Zekki et de l'Ouest par Imsouhal et Iferhounene.

Le plan de travail :

Notre corpus, joint en annexe, est une liste représentative constituée de 60 noms de familles, tirés des registres de l'état civil de notre localité, et attestés par nos divers informateurs.

Le premier chapitre est dédié à l'approche morphologique de ces patronymes. L'analyse comportera la description, à la fois, des règles de la structure interne des mots et des règles de combinaison des syntagmes en phrase. Aussi, elle s'intéressera à la formation des

¹ https://fr.wikipedia.org/wiki/Illoula_Oumalou (Consultation du 15/06/2022)

² Décret n° 84-365, fixant la composition, la consistance et les limites territoriale des communes. Wilaya de Tizi Ouzou, page 1508. JORA du 19 décembre 1984.

mots, la flexion et la syntaxe. Le deuxième, quant à lui, il entreprendra l'analyse sémantique de chaque patronyme. On entreprendra d'étudier le sens ou le signifié de ces unités lexicales (i.e., les patronymes) afin de comprendre la ou les significations de chaque nom de famille, on se basant sur quelques dictionnaires et les interprétations formulées par nos informateurs.

Ceci dit bien sûr, le travail débute par une introduction générale et clos par une conclusion générale, elle aussi. On termine par une bibliographie succincte, quelques annexes et enfin par la table des matières.

Méthodologie du travail

Pour réaliser notre travail, nous sommes allées u devant des informateurs (que nous remercions au passage). Nous les avons questionnés sur les anthroponymes de la localité, leurs significations et notamment l'origine linguistique de ces noms de familles. Nous avons favorisé l'entretien direct et parfois semi-directif, en fonction de notre interlocuteur. A l'aide des fiches de lecture, nous avons dressé le corpus définitif et classé alphabétiquement.

Tableaux des informateurs :

Nom de l'informateur	Age	Sexe	Langues maîtrisées	Niveau d'instruction	Village
ARAB Rachid	55 ans	Masculin	Kabyle, Arabe, Français	Fonctionnaire	Takhlidjt
MESBOUA Ali	65 ans	Masculin	Kabyle, Arabe, Français	Fonctionnaire	Mezeguene
AMINI Saleh	65 ans	Masculin	Kabyle, Arabe, Français	Fonctionnaire	Agoussim
SELLAH Ahcène	50 ans	Masculin	Kabyle, Arabe, Français	Fonctionnaire	Ait Azziz
SAMIRA Hamel	40 ans	Féminin	Kabyle, Arabe, Français	Fonctionnaire	Lemsala

Chapitre I

Analyse Morphologique

Introduction

Toute étude onomastique nécessite fondamentalement une approche morphologique pour mieux cerner et comprendre les éléments du corpus. Elle (i.e., la morphologie) s'installe alors, Comme une démarche primordiale dans l'analyse anthroponymique telle que la nôtre. À ce propos (CHERIGUEN F., 1993) affirme que « *Dans toute étude onomastique, la morphologie est déterminante ; elle est même avec l'étymologie l'unique moyen qui permet d'identifier l'évolution d'un nom* ». Son objectif est d'ordonner de façon systématique, rationnelle et structurée, le système auquel les langues ont recours pour fonctionner. Dans ce présent travail, nous considérons qu'il est nécessaire d'aborder notre étude dans son premier chapitre par l'approche morphologique. Grâce à elle (i.e., la morphologie) nous tenterons d'élaborer des descriptions pour chaque anthroponyme objet de notre corpus. Dans le même ordre d'idées, elle nous amène à réaliser une classification de nos anthroponymes collectés, tant sur le plan fonction du côté social, que sur le plan formation (simple au composé) ou le volet syntaxique (genre et nombre), que structurel (Nom + Nom, Nom + Adjectif) etc...) ou aussi de la qualité de son état (libre ou annexé).

Cependant, notre approche morphologique s'applique à nos anthroponymes dits aussi patronymes. Notre étude s'inscrit justement dans l'étude patronymique de la localité kabyle d'Illoula Oumalou ; et la patronymie est l'une des branches de l'onomastique. L'onomastique, est la science des noms propres de personnes (patronymie), et de lieux (toponymie). Cette science est apparue au 19^{ème} siècle. DAUZATA., et AUGUSTE S., étaient les premiers précurseurs de l'onomastique en France et CHERIGUEN F., en Algérie (Afrique du Nord). Etymologiquement parlant, le terme « onomastique » vient de grec onomastokos qui signifie « *propre à donner un nom* ». Il dérive du terme onomasia « *désignation par un nom* ». Tous deux remontent au grec ancien onoma qui signifie « nom ».

L'onomastique est une branche de la lexicologie qui étudie l'origine des noms propres en cherchant leur étymologie. Selon DAUZAT A., L'onomastique est « *une recherche systématique de l'étymologie des noms propres* » (1980 :07).

Cependant, comme avancé ci-dessus, on distingue deux branches principales : la toponymie, qui a pour objet d'étude les noms de lieux, et l'anthroponymie qui s'occupe des noms de personnes. Elle fait appel à des études extralinguistiques (l'histoire, la sociologie etc...). Elle comprend l'étude de plusieurs types de noms dans une communauté déterminée : nom de famille, prénom, surnom. BENVENISTE E., (1976 :200) dit : « *Ce qu'on entend*

ordinairement par nom propre est une marque conventionnelle d'identification social telle qu'elle puisse designer constamment et de manière unique un individu unique ».

En résumé, l'anthroponymie étudie les noms propres, leurs formations et leurs propagations, en mesurant leurs fréquences et en les classant selon leurs origines.

I.1 De l'anthroponymie

Au risque de nous répéter, l'anthroponymie est l'étude des noms de personne, formée de "anthropos" : homme et de "nymie" : nom, étant définie comme « *la science qui a pour but d'étudier les noms de personnes ; elle fait nécessairement appel à des recherches extralinguistiques* ». (DUBOIS J., 2012 : 39).

Exemples :

FERGAN (CN° 31)

MESBU□A(CN° 48)

Cependant, en Algérie, c'est pendant la période coloniale, avec la politique assimilationniste de la France qu'a débuté la francisation des noms berbères et arabes ainsi que l'altération de leur forme originale. Ce qui a poussé les autochtones à se manifester en considérant ces actes comme une atteinte à leur identité. Cette révolte a engendré une réaction chez le colonisateur comme l'explique YERMECHE O., (2004 :490) : « *Devant la résistance des populations, l'administration coloniale a attribué des patronymes qui, le plus souvent, occultent le lien de parenté* ». Mais après l'indépendance, l'État algérien s'est inscrit dans la même politique d'altération des noms, en particulier dans l'application du processus d'arabisation de l'état civil. A cet effet, de nombreux noms ont connus des changements, voire des déformations au point de les rapprocher des noms de souche arabe. D'ailleurs, c'est ce que nous allons voir dans les ces deux chapitres.

Mais avant d'entamer l'analyse morphologique, nous allons définir quelques concepts clés que nous considérons fondamentaux pour en faciliter la compréhension de notre travail par les lecteurs.

Nous allons reprendre tour à tour, le mot, le nom, la racine, le schème et toutes autres modalités du nom.

I.2 De la morphologie

Selon DUBOIS J., (1994 :311), « *En grammaire traditionnelle, la morphologie est l'étude des formes des mots (flexion et dérivation), par opposition à l'étude des fonctions ou syntaxe* ». En linguistique moderne, le terme de morphologie a deux principales :

- La morphologie est la description des règles qui régissent la structure interne des mots, c'est-à-dire les règles de combinaison entre les morphèmes racines pour constituer des « mots » (règles de formation des mots, préfixation et suffixations) et la description des formes diverses que prennent ces mots selon la catégorie de nombre, de genre, de temps, de personne et, selon le cas (flexion nominale ou verbale), par opposition à la syntaxe qui décrit les règles de combinaison entre les morphèmes lexicaux (morphèmes, racines et mots) pour constituer des phrases.
- La morphologie est la description à la fois des règles de la structure interne des mots et des règles de combinaison des syntagmes en phrase. La morphologie se confond alors avec la formation des mots, la flexion et la syntaxe, et s'oppose au lexique et à la phonologie. Dans ce cas, on dit plutôt morphosyntaxe.

Selon CHERIGANF., (2015 :16), « *Dans toute étude onomastique la morphologie est déterminante. Elle est même, avec l'étymologie l'unique moyen qui permet d'identifier l'évolution d'un nom* ».

On distingue deux formes de morphologie :

- La morphologie flexionnelle ou grammaticale qui traite des variations de la forme des mots selon les catégories du nombre, du genre et de la personne.

- La morphologie lexicale qui décrit les mécanismes, notamment de dérivation et de composition qui président à la formation des mots.

I.3 Le mot :

Étant un objet référentiel, d'où sa grande importance dans le lexique d'une langue, le nom propre est considéré comme un : « ...*mot par lequel on désigne individuellement une personne ...mot par lequel on désigne individuellement un animal ...mot qui sert à distinguer tel pays, tel cours d'eau, tel navire, telle ville ... de tout autre et à le désigner spécialement* ». (HATZFELD&DARMESTER., 1924 :1288).

Exemples :

Mot qui désigne un animal : **ADJEMI** (CN° 6) (le veau).

Mot qui désigne une personne : **Arab** (CN° 19) (prénom d'origine arabe, très commun en Kabylie).

Mot qui désigne une localité : **Mezaguene** (Hors corpus) (village de Kabylie).

Mot qui désigne un cours d'eau : **Agelmin**(Hors corpus) (lac d'eau douce).

I.4 Le Nom :

Le nom commun kabyle se caractérise par sa forme (hormis les emprunts et quelques exceptions, il commence toujours par une voyelle pour le masculin auquel on ajoute un t au féminin) et ses latitudes combinatoires que sont le genre (masculin, féminin), le nombre (singulier, pluriel) et l'état (libre, d'annexion). Cependant au niveau des noms propres, surtout de personne, ces règles ne sont pas toujours respectées. D'abord parce que les noms propres ne puissent pas toujours dans les catégories nominales, comme nous allons le voir ci-dessous, on peut retrouver ici toutes les catégories syntaxiques. Ensuite, même quand il s'agit de noms propres formés sur la base de noms communs, on se permet toujours des digressions notamment la chute de la voyelle initiale, c'est ainsi que **Ameqqran, Amezzyan, Ayilas**, en devenant des prénoms se contractent en **Meqqran, Mezzyan, Filas**, etc. ; tout ceci, aussi bien l'application des règles que leur transgression, se retrouve en patronymie.(TIDJET M., 2013).

Nous citons une définition tirée du Bon Usage : « *Le nom propre n'a pas de signification véritable de définition, il se rattache à ce qu'il désigne par un lien qui n'est pas sémantique, mais par une convention qui lui est particulière* » (SLIMANI., 2012)

Le nom propre a toujours des significations ; « *un nom propre évoquant une valeur déterminée, spécifique* » LACHREFM., (1998 :151).

I.5 Le schème :

Le mot **schème** possède plusieurs significations. En linguistique, le **schème** (aussi appelé *thème*) est la partie du mot complémentaire à la racine ; il s'agit de l'ensemble de consonnes et/ou de voyelles qui « habillent » les consonnes de la racine afin de former des mots.

Selon CANTINEAU J., (1950 :230) : « *Le schème est lui aussi un signe linguistique et comporte comme tel un signifiant et un signifié, le signifiant étant la forme même de schème et le signifié étant le sens général ou la valeur grammaticale commune à chacun des mots rangés sous ce schème* ».

Exemples :

ELIMARINA (CN°10) : C₁C₂IC₃AC₄IC₅A

EMMAM (CN° 11) : C₁EC₂AC₃

AMAËUZ (CN°12) : AC₁AC₂UC₃

AMELLAL (CN°13) : AC₁EC₂AC₃

I.6La racine :

Linguistiquement, tous les mots de la langue sont construits sur la base d'une racine. MOUNIN J., (1973 :403) définit la racine comme :

« *L'élément de base irréductible commun à tous les représentants d'une même famille de mot à l'intérieur d'une langue ou d'une famille de langue. La racine est obtenue par l'élimination de tous les affixes et désinences, elle est porteuse des sèmes essentiels communs à tous les termes constitués avec cette racine. La racine est donc une forme abstraite qui connaît des réalisations diverses* ».

Selon CANTINEAU., (1950 :230) : « *La racine est l'élément radical essentiel commun a un groupe de mots étroitement apparentés par le sens. Il préfère dire « bas » que « racine ».*

En sus, MAMMERI M., (1986 :10) précise que « *une racine (ou un radical) est monolittère, bilitère, trilitère, quadrilatère, selon qu'elle est formée de 1,2,3,4 consonnes radicales ».*

Exemples :

ΕΕΒΒΑΝ : /ΕΒΝ/ (CN°1)

ΕΕΒΒΑΣ : /ΕΒΣ/(CN°2)

ΕΕΒΔΙC : /ΗΒΤC/(CN°3)

Dans le tableau ci-après, nous avons dégagé pour chaque patronyme objet de notre corpus, sa racine et son schème.

Patronyme	La racine	Le schème
1. ΕΕΒΒΑΝ	/ΕΒΝ/	C ₁ EC ₂ AC ₃
2. ΕΕΒΒΑΣ	/ΕΒΣ/	C ₁ EC ₂ AC ₃
3. ΕΑΒΔΙC	/ΗΒΤC/	C ₁ EC ₂ C ₃ IC ₄
4. ΕΑΒΛΛΑ	/ΕΒΔ/	C ₁ AC ₂ C ₃ A
5. ΕΕΓΛΛΥΤ	/ΕΥΤ /	C ₁ EC ₂ C ₃ UC ₄
6. ΕΑΓΕΜΙ	/ΕΓΜ /	C ₁ EC ₂ C ₃ I
7. ΕΕΓΥΓ	/ΕΥΤ/	C ₁ EC ₂ UC ₃
8. ΕΕΓΥΤ	/ΕΥΤ/	C ₁ EC ₂ C ₃ UC ₄
9. 3LICERIF	/ΕLCRF/	C ₁ C ₂ I C ₃ EC ₄ IC ₅
10. ΕΛΙΜΑΡΙΝΑ	/ΕLMRN/	C ₁ C ₂ IC ₃ AC ₄ IC ₅ A
11. ΕΕΜΜΑΜ	/ΕΜ/	C ₁ EC ₂ AC ₃
12. ΑΜΑ3ΥΖ	/ΜΕΖ/	AC ₁ AC ₂ UC ₃
13. ΑΜΕΛΛΑΛ	/ΜΛ/	AC ₁ EC ₂ EC ₃ AC ₄
14. ΕΜΙΜΑΡ	/ΕΜΡ /	C ₁ C ₂ IC ₃ AC ₄
15. ΑΜΙΝΙ	/ΜΝ/	AC ₁ IC ₂ I
16. ΑΜΙΡ	/ΜΡ/	AC ₁ IC ₂

17. 3EMMI 3LI	/EM EL/	C ₁ EC ₂ I C ₃ C ₄ I
18. AMUQRAN	/MŸR/	AC ₁ UC ₂ C ₃ AC ₄
19. A3RAB	/ERB /	C ₁ C ₂ AC ₃
20. 3ZI	/EZ /	C ₁ C ₂ I
21. BELLIL	/BL/	C ₁ EC ₂ IC ₃
22. BELXALFA	/XLF/	C ₁ EC ₂ C ₃ AC ₄ C ₅ A
23. BUGM3A	/ĜME/	C ₁ UC ₂ EC ₃ C ₄ A
24. CEKKAL	/CKL/	C ₁ EC ₂ AC ₃
25. CERIK	/CRK/	C ₁ EC ₂ IC ₃
26. DAĤMUĤ	/DĤMH /	C ₁ AC ₂ C ₃ UC ₄
27. ĞABALI	/ĞBL/	C ₁ AC ₂ AC ₃ I
28. ĞEBBAR	/ĞBR/	C ₁ EC ₂ AC ₃
29. ĞEWADI	/ĞWD/	C ₁ EC ₂ AC ₃ I
30. FELLAĤ	/FLĤ/	C ₁ EC ₂ AC ₃
31. FERGAN	/FRGN/	C ₁ EC ₂ C ₃ AC ₄
32. ŸWILLEM	/ŸWLM/	C ₁ EC ₂ IC ₃ EC ₄
33. ĤAĞEB	/ĤĞB/	C ₁ AC ₂ EC ₃
34. ĤEĞU	/ĤĞ/	C ₁ AC ₂ U
35. ĤEĞUṬ	/ĤṬ/	C ₁ EC ₂ UC ₃
36. ĤAMIC	/ĤMC/	C ₁ AC ₂ IC ₃
37. KAYEM	/KYM/	C ₁ AC ₂ EC ₃
38. QASDI	/QSD/	C ₁ AC ₂ C ₃ I
39. XUĞA	/XĞ/	C ₁ UC ₂ A
40. LAHWAZI	/LHWZ/	C ₁ AC ₂ C ₃ AC ₄ I
41. L□ARBAWI	/L□RBW/	C ₁ C ₂ AC ₃ C ₄ AC ₅ I
42. LUNIS	/LNS/	C ₁ UC ₂ IC ₃
43. MAĞUR	/MDR/	C ₁ AC ₂ UC ₃
44. MAĤRAZI	/MĤRZ/	C ₁ AC ₂ C ₃ AC ₄
45. MALAWI	/ML/	C ₁ AC ₂ AC ₃ I
46. MAELUM	/MELM/	C ₁ AC ₂ C ₃ UC ₄
47. MANSUR	/MNSR/	C ₁ AC ₂ C ₃ UC ₄
48. MESBU3A	/MSBĤ/	C ₁ EC ₂ C ₃ UC ₄ A
49. MUĤELBI	/MĤLB/	C ₁ UC ₂ EC ₃ C ₄ I
50. MUHRI	/MHR/	C ₁ UC ₂ C ₃ I
51. UQASI	/QS/	UC ₁ AC ₂ I
52. SADDUQI	/SDQ/	C ₁ AC ₂ UC ₃ I

53. SAḠIR	/SḠR/	C ₁ AC ₂ IC ₃
54. SAḠKI	/SḠK/	C ₁ AC ₂ C ₃ I
55. SAHIL	/SHL/	C ₁ AC ₂ IC ₃
56. SEMAḠ	/SMḠ/	C ₁ EC ₂ AC ₃
57. TAHNI	/THN/	C ₁ AC ₂ C ₃ I
58. TAHIR	/THR/	C ₁ AC ₂ IC ₃
59. YAHUM	/YHM/	C ₁ AC ₂ UC ₃
60. YUSFI	/YSF/	C ₁ UC ₂ C ₃ I

Tableau N° 1 : Les patronymes avec leurs racines et schèmes

À partir de ce regroupement et de cette transcription nous constatons cinq (5) types de racines :

I.6.1 La racine à base monolittère

Cette racine est composée d'une seule consonne. Notre corpus n'en comporte point d'exemples.

I.6.2 La racine à base bilitère

Elle est constituée de deux consonnes.

Dans ce tableau ci-dessus nous avons constaté qu'il y a six (6) racines bilitères :

Référence Corpus	Le Patronyme	La Racine	Le Schème
(CN°20)	ḠZI	/ḠZ/	C ₁ C ₂ I
(CN°16)	AMIR	/MR /	AC ₁ IC ₂
(CN°15)	AMINI	/MN/	AC ₁ IC ₂ I
(CN°51)	UQASI	/QS/	UC ₁ AC ₂ I
(CN°39)	XUGA	/XḠ/	C ₁ UC ₂ A
(CN°34)	ḠEGU	/ḠḠ/	C ₁ EC ₂ U

Tableau N° 2, Les racines bilitères de notre corpus.

I.6.3 La racine à base trilitère

Elle est constituée de trois consonnes.

Notre corpus comporte au total trente-quatre (34) racines trilitères, elles sont résumées dans le tableau ci-après :

Référence Corpus	Le patronyme	La racine	Le schème
(CN°1)	ĖBBAN	/ĖBN/	C ₁ EC ₂ AC ₃
(CN°2)	ĖBBAS	/ĖBS/	C ₁ EC ₂ AC ₃
(CN°4)	ĖABELLA	/ĖBD/	C ₁ AC ₂ C ₃ A
(CN°6)	ĖEGMI	/ĖĜM/	C ₁ EC ₂ C ₃ I
(CN°7)	ĖĖGUĜ	/ĖJĜ/	C ₁ EC ₂ UC ₃
(CN°8)	ĖĖGUṬ	/ĖJT/	C ₁ EC ₂ UC ₃
(CN°11)	ĖEMMAM	/ĖM/	C ₁ C ₂ AC ₃
(CN°12)	AMAWEZ	/MWZ/	AC ₁ AC ₂ EC ₃
(CN°13)	AMELLAL	/ML/	AC ₁ EC ₂ AC ₃
(CN°19)	AĖRAB	/ĖRB/	C ₁ C ₂ AC ₃
(CN°21)	BELLIL	/BL/	C ₁ EC ₂ IC ₃
(CN°24)	CEKKAL	/CKL/	C ₁ EC ₂ AC ₃
(CN°25)	CERIK	/CRK/	C ₁ EC ₂ IC ₃
(CN°27)	ĜABALI	/ĜBL/	C ₁ AC ₂ AC ₃ I
(CN°28)	ĜĖBAR	/ĜBR/	C ₁ EC ₂ AC ₃
(CN°29)	ĜEWADI	/ĜWD/	C ₁ EC ₂ AC ₃ I
(CN°30)	FELLAH	/FLĤ/	C ₁ EC ₂ AC ₃
(CN°33)	ĤAĜEB	/ĤĜB/	C ₁ AC ₂ EC ₃
(CN°35)	ĤĖGUṬ	/ĤJT/	C ₁ EC ₂ UC ₃
(CN°36)	ĤAMIC	/ĤMC/	C ₁ AC ₂ IC ₃
(CN°37)	KAYEM	/KYM/	C ₁ AC ₂ EC ₃
(CN°38)	QASDI	/QSD/	C ₁ AC ₂ C ₃ I
(CN°42)	LUNIS	/LNS/	C ₁ UC ₂ IC ₃
(CN°43)	MAĜUR	/MDR/	C ₁ AC ₂ UC ₃
(CN°45)	MALAWI	/ML/	C ₁ AC ₂ AC ₃ I
(CN°50)	MUHRI	/MHR/	C ₁ UC ₂ C ₃ I
(CN°52)	SADUQI	/SDQ/	C ₁ AC ₂ UC ₃ I
(CN°53)	SAṬIR	/ṬYR/	C ₁ AC ₂ IC ₃
(CN°54)	SAĤKI	/ṬĤK/	C ₁ AC ₂ C ₃ I
(CN°55)	SAHIL	/SHL/	C ₁ AC ₂ IC ₃
(CN°56)	SEMAĤ	/SMĤ/	C ₁ EC ₂ AC ₃
(CN°57)	TAHNI	/THN/	C ₁ AC ₂ C ₃ I
(CN°58)	TAHIR	/THR/	C ₁ AC ₂ IC ₃
(CN°59)	YAHUM	/YHM/	C ₁ AC ₂ UC ₃
(CN°60)	YUSFI	/YSF/	C ₁ UC ₂ C ₃ I

Tableau N° 3, Les racines trilitères de notre corpus.

I.6.4 La racine à base quadrilitère

Ce type de racine est constitué de seize (16) consonnes. Celles se trouvant dans notre corpus sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Il y a quinze (15) racines quadrilatères :

Référence Corpus	Le patronyme	La racine	Le schème
(CN°3)	ΕΒΔΙC	/ḤBṬC/	C ₁ EC ₂ C ₃ IC ₄
(CN°5)	ΕΕḠLUT	/EJT/	C ₁ EC ₂ C ₃ UC ₄
(CN°14)	ΕΜΙΜΑR	/EMR /	C ₁ C ₂ IC ₃ AC ₄
(CN°17)	ΕΕΜΜΙ ΕLΙ	/EM EL/	C ₁ EC ₂ I C ₃ C ₄ I
(CN°18)	ΑΜΥQΡΑN	/MYR/	AC ₁ UC ₂ C ₃ AC ₄
(CN°23)	ΒΥḠΕΜΕΑ	/ḠME/	C ₁ UC ₂ EC ₃ C ₄ A
(CN°26)	ΔΑḤΜΥḤ	/DḤMH/	C ₁ AC ₂ C ₃ UC ₄
(CN°31)	FΕRḠΑN	/FRGN/	C ₁ EC ₂ C ₃ AC ₄
(CN°32)	ΥΕWΙLΕM	/YWLM/	C ₁ EC ₂ IC ₃ EC ₄
(CN°40)	ΛΑḤWΑZΙ	/LHWZ/	C ₁ AC ₂ C ₃ AC ₄ I
(CN°44)	ΜΑḤRΑZΙ	/MHRZ/	C ₁ AC ₂ C ₃ AC ₄
(CN°46)	ΜΑΕLUM	/MELM/	C ₁ AC ₂ C ₃ UC ₄
(CN°47)	ΜΑNSUR	/MNSR/	C ₁ AC ₂ C ₃ UC ₄
(CN°48)	ΜΕSBΥΕΑ	/MSBH/	C ₁ EC ₂ C ₃ UC ₄ A
(CN°49)	ΜΥḤELBΙ	/MḤLB/	C ₁ UC ₂ EC ₃ C ₄ I

Tableau N° 4, Les racines quadrilitères de notre corpus.

I.6.5 La racine à base quinquilitères

Elle est constituée de cinq consonnes.

Il y a quatre (4) racines quinquilitères :

Référence Corpus	Le patronyme	La racine	Le schème
(CN°22)	BELXALFA	/BL-XLF/	C ₁ EC ₂ C ₃ AC ₄ C ₅ A
(CN°9)	ΕLΙ CRIF	/EL-CRF/	C ₁ C ₂ IC ₃ C ₄ IC ₅
(CN°10)	ΕLΙ ΜΑRINA	/EL-MRN/	C ₁ C ₂ IC ₃ AC ₄ IC ₅ A
(CN°41)	ΛΕΑRBAWΙ	/LERB/	C ₁ C ₂ AC ₃ C ₄ AC ₅ I

Tableau N° 5, Les racines quinquilitères de notre corpus.

I.7 Le Nom simple

Le nom en berbère est composé d'une racine et d'un schème.

Morphologiquement le nom berbère est défini ainsi, selon IMARAZENE M., (2007 :07) qui dit que « le nom (substantif), en berbère, affiche une morphologie spécifique et particulière étant donné qu'il est caractérisé par plusieurs modalités et marques qui le distinguent des autres catégories lexicales, en berbères et du nom dans d'autres langues ».

Exemples :

AMELLAL (CN°13) ; AMINI (CN°15) ; AMIR (CN°16) ; AMOKRAN(CN°18)

Dans notre corpus, les noms simples ont prévalu. Nous avons compté 52 patronymessimple, ils sont résumés dans cette liste qui suit :

ΕΕΒΒΑΝ (CN°1), ΕΕΒΒΑΝ(CN°2), ΕΑΒΔΙC(CN°3),
 ΕΑΒΕΛΛΑ(CN°4), ΕΕĞΛUṬ(CN°5), ΕΕĞMΙ(CN°6),
 ΕΕĞUĞ(CN°7), ΕΕĞUṬ(CN°8), ΕΕΜΜΑΜ(CN°11), ΑΜΑ□UΖ(CN°12),
 ΑΜΕΛΛΑΛ(CN°13), ΑΜΙΝΙ(CN°15), ΑΜΙΡ(CN°16), ΑΜUQΡΑΝ(CN°18),
 ΑΕΡΑΒ(CN°19), ΕΕΖΙ(CN°20), CΕΚΚΑΛ(CN°24), CΕΡΙΚ(CN°25), ΔΑΗΜUḤ(CN°26),
 ĞΑΒΑΛΙ(CN°27), ĞΕΒΑΡ(CN°28), ĞΕWΑΔΙ(CN°29), FΕΛΛΑḤ(CN°30),
 FΕΡΓΑΝ(CN°31), ṼWΙΛΕΜ(CN°32), ḤΑĞΕΒ(CN°33), ḤΑĞU(CN°34), ḤΕĞUṬ(CN°35),
 ḤΑΜΙC(CN°36), ΚΑΥΕΜ(CN°37), QΑΣΔΙ(CN°38), XUĞA(CN°39), LAḤWAZI(CN°40),
 L□ΕΡΒΑWΙ(CN°41), LUNIS(CN°42), MAĞUR(CN°43), MAḤRAZI(CN°44),
 MALAWI(CN°45), MAELUM(CN°46), MANSUR(CN°47), MESBUEA(CN°48),
 MUḤELBI(CN°49), MUHRI(CN°50), SADDUQI(CN°52), SAṼIR(CN°53),
 SAḤKI(CN°54), SAḤIL(CN°55), SEMAḤ(CN°56), TAḤENI(CN°57), TAḤIR(CN°58),
 YAḤUM(CN°59), YUSFI(CN°60).

I.8 Les modalités obligatoires des noms simples

Le nom simple connaît généralement trois (3) modalités qui sont : le genre, le nombre et l'état

I.8.1 Le genre

Le berbère connaît deux genres à savoir le masculin et le féminin, sachant que le neutre n'existe pas dans cette langue.

Selon IMARAZENE M., (2007 :11) « *comme c'est le cas pour de nombreuses langues, le berbère oppose deux genres uniquement : le masculin et le féminin* ».

I.8.1.1 Noms masculins

Le « a » initial du nom est considéré comme un morphème du masculin en kabyle.
HADDADOU M., (2012 : 26)

Ils sont dix-neuf (15) patronymes :

ĒEBBAN(CN°1),ĒEBBAS(CN°2),ĒEBDIC(CN°3),ĒEĠELUT(CN°5),ĒEĠEMI(CN°6),
ĒEĠLUṬ(CN°7),AĠLUṬ(CN°8),ĒEMMAM(CN°11),AMAĒUZ(CN°12),AMELAL(CN°13)
,AMINI(CN°15),AMIR(CN°16),AMUQRAN(CN°18),AĒRAB(CN°19),ĒEZI(CN°20).

Les patronymes ci -dessus font partie de cette catégorie (noms masculins) :

Il y a trente-deux (32) patronymes :

CEKKAL(CN°24),CERIK(CN°25),
DAḤMUH(CN°26),ĠABALI(CN°27),ĠEBBAR(CN°28), ĠEWADI(CN°29),
FELLAḤ(CN°30),FERGAN(CN°31),YWILEM(CN°32), HAĠEB(CN°33), ḤAĠU(CN°34),
HAĠUT(CN°35),ḤAMIC(CN°36), KAYEM(CN°37),QASDI(CN°38), LAHWAZI(CN°40),
LĒERBAWI(CN°41), LUNIS(CN°42), MAĠUR(CN°43), MAHRAZI(CN°44),
MALAWI(CN°45), MAĒLUM(CN°46), MANSUR(CN°47), MUḤELEBI(CN°49),
MUHRI(CN°50),SADDUQI(CN°52),SAḠIR(CN°53),SAḤKI(CN°54), SAHIL(CN°55),SE
MAḤ(CN°56),YAHUM(CN°59),YUSFI(CN°60).

I.8.1.2 Le nom féminin

En berbère, la marque fondamentale du féminin est l'affixe dental sourd « t ».

Les noms féminins

Le « a » finale est considéré comme un morphème du féminin en arabe), avec des initiales différentes. (AKIR)

Donc on a utilisé cette règle, car ces patronymes sont d'origine Arabe

Ils sont le nombre de cinq (5) :

ĒLIMARINA(CN°10), MESBUĒA(CN°48), XUĠA(CN°39),
BUĠEMĒA(CN°23), BELXALFA(CN°22).

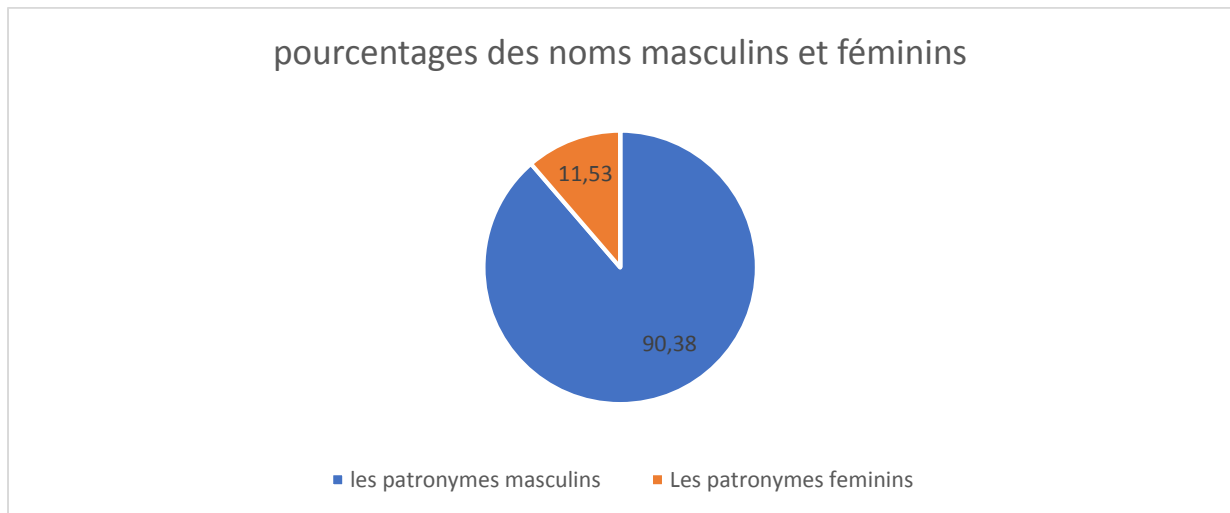


Figure N° 1, Pourcentages des noms masculins et féminins.

I.8.2 Le nombre

En tamazight, il existe deux types de nombre, le singulier et le pluriel :

Exemples :

AMELLAL(CN°13) :est un mot singulier.

I.8.3 Le nom composé

La composition se définit comme un ensemble des éléments qui forment un tout, en linguistique est la formation d'une unité lexicale à partir d'éléments qui sont eux-mêmes soit des mots de langue, soit des mots ou des radicaux savants d'origine française, latin, ou grecque. La composition en langue française est définie par Chartrand et al. Comme « *un procédé de formation des mots composés et des locutions...elle Consiste à créer un mot en unissant deux mots existants (exemple, homme-grenouille), ou en faisant d'un groupe de mots un seul mot, comme tout à coup* ». CHARTRAND A., (1999 : 321).

Exemples :

ELIMARINA(CN°10).

BELXALFA(CN°22).

BUĠEMEA(CN°23).

Les patronymes composés

ELICRIF(CN°9), ELIMARINA(CN°10), EMIMER(CN°14),EMMIELI(CN°17),

BELXALFA(CN°22),BELLIL(CN°21), BUĠEMEA(CN°23), UQASI(CN°51).

Commentaires

Sur le tableau ci-dessus, on distingue clairement, qu'on a, sur le plan morphologique, deux types de patronymes : simples et composés.

Nous remarquons une supériorité des noms composée avec 52 noms correspondant à un pourcentage de 86,67% alors que les noms simples se limitent à 8 noms avec un pourcentage de 13,33%.

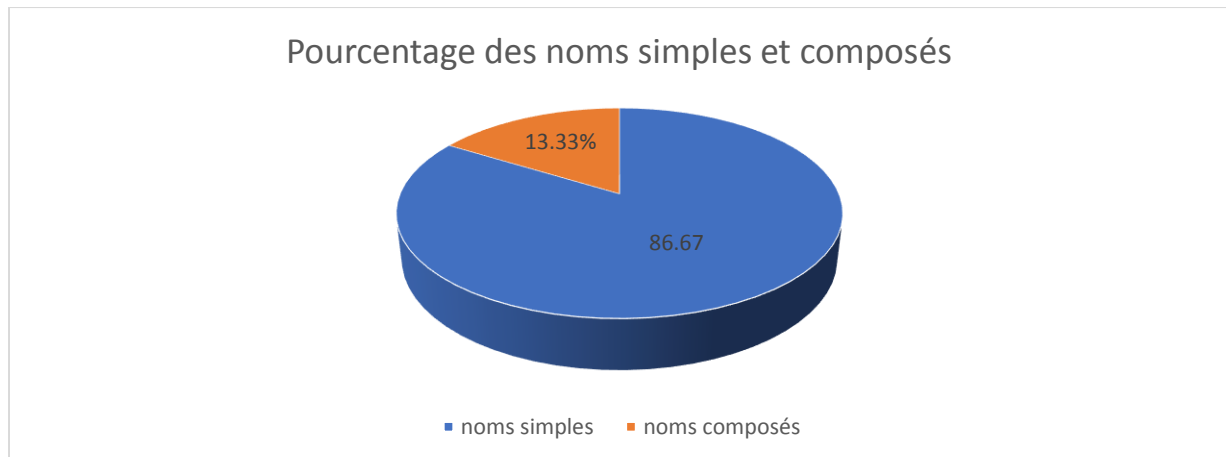


Figure N° 2, Pourcentage des noms simples et composés.

I.8.3.1 Les noms composés formés de deux unités

Nom composé	Première unité	Deuxième unité
ΕΛΙCRIF	ΕΛΙ	CRIF
ΕΛΙMARINA	ΕΛΙ	MARINA
AMIMER	ΕΜΙ	MER
ΕΕΜΜΙ ALI	ΕΕΜΜΙ	ΕΛΙ
BELXALFA	BEL	XALFA
BELLIL	BEL	LIL
BUĞEMEA	BU	DJEMAA
UQASI	U	KACI

Tableau N° 6, Les noms composés de deux unités.

En analysant ce tableau, nous constatons que le nombre des patronymes composés de deux mots est de huit (8) noms.

- un seul patronyme est formé avec la particule « Bou ».

Cette particule désigne « *l'homme à celui de, il marque une relation d'appartenance.* » DALLEY J., (1982 : 04).

D'après Mustapha TIDJET « le bou arabe qui vient de abou « père », est le morphème berbère d'adjectif signifiant « celui au, l'homme à ».

- deux (02) de ces patronymessont formés avec la particule « Bel ». Cette particule est une variante de "Ben" « "l" final étant un produit d'assimilation de "n" par effacement de ce dernier devant l'article "el" suivant ben ». CHERIGUEN f., (1993 : 112).
- un seulpatronyme est formés avec la particule « Ou », il est accolé au reste du nom pour former un tout, « il signifie en berbère "de" » (AKIR).

I.9 L'origine linguistique des patronymes collectés

Le tableau ci-dessous résume l'influence de l'arabe, et le peu de kabyle qui reste,

Nous constatons que 88.33% des patronymes collectés sont d'origine arabe, mais seulement 11.66% d'origine berbère.

Origine	Patronyme	Le nombre	Le pourcentage
Berbère	EAĞMI, AMELLAL, AMUQRAN, EEZI, FERGAN, LAHWAZI, MAHRAZI	7	11.66%
Arabe	EEBBAN, EEBBAS, EEBDIC, EABELLA, EEĞLUṬ, EEĞUĞ, EEĞUṬ, ELICRIF, ELIMARINA EMMAM, EMIMER, AMINI, AMIR EMMI ALI, ARAB, BELLIL BELXALFA, BUĞEMEA, CEKKAL CERIK, DAHMUH, ĞABALI ĞEBAR, ĞEWADI, FELLAḤ, ṬWILEM, ḤAĞEB, ḤAĞU ḤAĞUT, ḤAMIC, KAYEM QASDI, XUĞA LĒARBAWI LUNIS, MAĞUR, MALAWI MAELUM, MANSUR, MESBUEA MUḤELLEBI, MUHRI, UQACI	53	88.33%

	SADDUQI, SAÏIR, SAÏKI SAHIL, SEMAÏ, TAHENI, TAHIR YAHUM, YUSFI		
--	--	--	--

Tableau N° 7, La classification des patronymes selon l'origine linguistique.

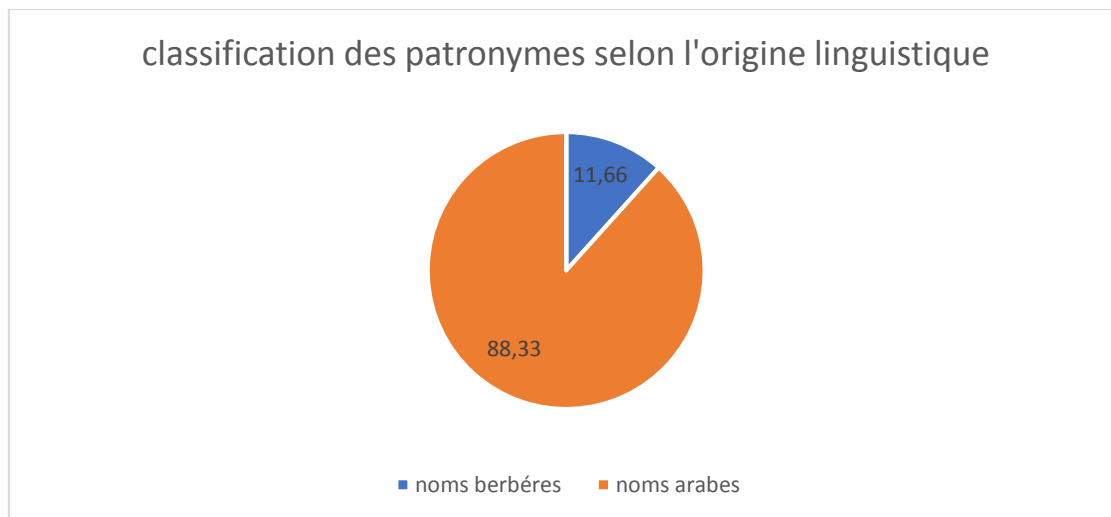


Figure N° 3, classification des patronymes selon l'origine linguistique

Conclusion

A l'issue de ce chapitre consacré à l'analyse morphologique de notre corpus, nous pouvons retenir tout d'abord que, les anthroponymes de la région d'Illoula Oumalou sont répartis en deux catégories ; les noms composés représentant un nombre de huit et les noms simples (constituant cinquante-deux). Comme il nous a été donné de remarquer que les anthroponymes masculins sont plus nombreux que les anthroponymes féminins, que ce soit dans les noms simples ou dans les noms composés.

Enfin, nous remarquons vraiment l'influence de la langue arabe sur ces patronymes car la majorité d'eux y en sont. Mais, juste une toute petite partie d'eux, ont gardé leur origine kabyle.

Ce sont tous ces paramètres qui nous mènent à confirmer nos hypothèses de départ.

Chapitre II

Analyse sémantique

Introduction

La question des noms occupe une importance particulière dans la vie des gens. Le nom est une marque distinctive nécessaire pour faciliter la communication entre son porteur et les autres.

L'analyse sémantique dans une étude onomastique en générale, et anthroponymique en particulier constitue une étape primordiale dans l'interprétation du mode de dénomination des personnes, ainsi de déterminer les types de désignation de ces derniers.

George Mounin définit la sémantique comme étant « *partie de la linguistique qui étudie le sens ou le signifié des unités lexicales* ». (MOUNIN G.,1974 : 293).

Dans ce qui suit, c'est le développement de l'approche sémantique concernant nos anthroponymes collectés. Ils sont en nombre de soixante (60) anthroponymes relatifs à la localité d'Iloula Oumalou, inscrits sur les registres de l'état civil de cette localité, et attestés par la majorité de nos informateurs. Pour mieux cerner notre analyse, nous nous sommes appuyées sur les travaux et les dictionnaires suivants :

-Le dictionnaire de Mustapha TIDJET : Dictionnaire des patronymes algériens Tome 1 : At Yemmel& Tome 2 : At AtWeylis, publiés chez l'OPU en 2016, sous le haut patronage du Haut Conseil à l'Amazighité.

-Le Dictionnaire de Jean-Marie DALLET : Kabyle-Français, publié en 1982, chez SELAF, France.

-Le Dictionnaire de Mohand-Akli HADDADOU : Recueil des prénoms Amazigh, publié en 2003 sous l'égide du Haut Conseil à l'Amazighité.

Avant d'entreprendre l'analyse sémantique, nous considérons qu'il est utile d'en rappeler quelque notion de bases relatives à cette dernière.

II.1 La sémantique

La sémantique est une branche de la linguistique qui étudie les signifiés. Elle s'attèle à ce dont on parle, ce que l'on veut transmettre par un énoncé. Elle entreprend l'ensemble des processus concourant à la construction d'un sens dans la communication.

Selon George M., (1974 : 293) La sémantique est : « *la partie de la linguistique qui étudie le sens ou le signifié des unités lexicales* ».

L'analyse sémantique dans une étude onomastique en générale, et anthroponymique en particulier constitue une étape primordiale dans l'interprétation du mode de dénomination des personnes, ainsi de déterminer les types de désignation de ces derniers.

ALBERT D.,(1926 : 6-7) affirme à ce propos : « *sous une variété très grande de détails, l'esprit humain a eu recours toujours et partout à un petit nombre de type de désignation, qui se répète identiquement à travers les modalités des diverses civilisations et langues* ».

II.2 Les relations sémantiques

Le changement de sens dans les unités lexicales (c'est-à-dire différentes formes de passage sémantique d'une acception à l'autre) peut être traité du point de vue diachronique ou synchronique.

II.2.1 La polysémie

La polysémie est un trait constitutif de toute langue naturelle. Elle répond au principe d'économie linguistique, un même signe servant à plusieurs usages grâce aux ressources de la polysémie. Ainsi la langue est apte à exprimer, avec un nombre limité d'éléments, une infinité de contenus inédits et peut faire face aux besoins de nouvelle dénomination ; ainsi la polysémie de souris s'est enrichie par le biais de calque anglais. LEHMANN., (2000 : 65).

Le mot polysémique (ou polysémie) s'oppose, par définition au mot monosémique. Cela présente une pluralité d'acceptation (ou sémème) correspondant à des emplois différents (un même signe pour plusieurs signifiés). Canard, par exemple, à cinq acceptions (« animal », « morceau de sucre », « son criard », « fausse nouvelle », « journal »). Le mot

monosémique a une seule acception (un signifié pour un signifiant) soit, par exemple décélérer (réduire sa vitesse). Deux caractéristiques distinguent la polysémie du mot monosémique. LEHMANN A., (2000 : 65).

Exemple :

Arabe peut désigner :

Une langue : le Coran est révélé en langue arabe.

Une personne : Amel est une arabe.

Un patronyme : mon nom de famille est ARAB (CN° 19).

II.2.2 L'homonymie :

Ce sont des signes distincts en ceci que leur forme est identique et que leurs signifiés, les homophones, ont une même prononciation (identité du signifiant oral). Le terme d'homonyme s'applique généralement aux homophones qu'ils soient ou non homographes. Les homographes non homophones n'étant pas considérés comme homonymes. LEHMANN A., (2000 :67).

Par ailleurs, MORTUREUX M., (1997 :14) le dit clairement que « *l'homonymie est la relation entre deux lexèmes de forme identique, mais de signification différente* ».

Exemple :

Amokrane (CN° 18), peut-être :

Un patronyme : Argaz agi isem-is Amuqran.

Un adjectif : Axxam agi d amuqran.

II.2.3 La synonymie :

La synonymie est une relation d'équivalence sémantique entre deux ou plusieurs unités lexicales dont les formes différencées synonymes ont un même signifié et des signifiants différents et s'opposent, en ce sens aux homonymes définis par un même signifiant et des

signifiés différents. Dans les deux cas il n'y pas de symétrie entre le plan du signifié et le plan de la matérialité du mot LEHMAN A., (2000 :54).

Exemple :

Amellal(CN° 13) : la couleur blanche.

acbhan : la couleur blanche.

Ces deux mots n'ont pas la même forme, mais la même signification.

II.2.4 La métaphore

Pour BERKAI A., (2007 :29) : « *La métaphore c'est l'affectation d'une nouvelle notion à une dénomination qui existe déjà et dont le référent est en rapport de ressemblance ou de similitude 2avec le référent de la nouvelle notion* ».

Exemple :

ZIRI, Patronyme basé sur la beauté du clair de lune, « **Tiziri** », en kabyle. (Hors corpus)

Par métaphore, cette beauté est transposée sur le porteur de ce nom, considéré « beau ». En ce sens, « ZIRI » symbolise la beauté.

II.3 Analyse thématique

II.3.1 Patronymes basés sur le Coran

Beaucoup de patronymes kabyles sont basés sur ceux mentionnés dans le texte du Saint Coran. Et la compréhension d'un nom musulman implique manifestement une certaine connaissance de la langue arabe.

Exemple :

ABBAS (CN° 2) : " qui a un visage sévère", c'est la 80eme sourate du Coran. "sourate Ebasa".

II.3.2 Les noms qui renvoient au prophète Mohamed

« Les prophètes sont les enfants d'une même famille : différentes sont leurs mères, mais unique est leur religion » (GEOFFROY 2009 : 29)

Selon le Saint Coran, Mohammed est le dernier prophète envoyé par Dieu à l'humanité.

Exemple :

AMINI (CN° 15) : ce patronyme vient du mot Amine, Lamine : "le sûr, le confiant", "digne de confiance". Surnom attribué au prophète "Mohamed" par ses compagnons.

II.3.3 Les noms d'Allah

Ce sont des noms qui renvoient aux attributs de Dieu qui le décrivent dans ses multiples qualités (sifat : attributs divins).

DJEBAR (CN° 28) : "géant, titan", l'imposant et l'ultime puissant par sa grandeur et sa force illimitée. "EL DJABAR" et le 10ème nom attribut de Dieu.

I.4 Traitement sémantique du corpus :

1. ABBANE /εebban : εBN

D'après Mustapha HARZOUNE., (2006 : 132), Aban(e) est un prénom arabe signifiant « apparent, manifeste ».

Selon un de nos informateurs, ce nom de famille a été donné par l'administration française, mais son véritable nom (kabylo) est « Iεbasen »

2. ABBAS /εebbas/ : εBS

De l'arabe εebbas « lion » (Sautreau, 2005 : 14), prénom de l'un des cousins du prophète Mohammed (Al εebbas Ibn εebd al-Mouṭṭalib). C'est lui qui a donné son nom à la dynastie abbasside qui régna de 762 à 1258. Il est toujours utilisé comme prénom masculin en Kabylie.

Selon un de nos informateurs, ce nom de famille a été donné par l'administration française, mais son véritable nom (kabylo) est « At Uɛbbas ».

3. ABDICHE /ɛabdic/ :ḤBTɕ

Selon un de nos informateurs, ce nom de famille a été donné par l'administration française, mais son véritable nom de clan est « At Ḥebteç ».

Donc selon nous l'état civil ont écrit selon le lexique français

4. ABELLA /ɛablla/ :ɛBD

C'est un nom féminin, il vient du nom « At ɛbella »

Selon un de nos informateurs, ce nom de famille a été donné par l'administration française.

5. ADJELOUT /ɛəǧlut/ :ɛJT

C'est un nom masculin singulier, il vient du nom de clan « at ɛejut » Selon un de nos informateurs, ce nom de famille a été donné par l'administration française,

6. ADJEMI /ɛaǧemi/ :ɛJM

C'est un nom masculin singulier, de l'origine Kabyle, Selon nous, cet anthroponyme fait référence à un animal (veau).

7. ADJOU DJ /ɛəǧuǧ/ :ɛJT

C'est un nom masculin singulier Selon un de nos informateurs, son véritable nom de clan est « At ɛəǧuǧ ».

8. ADJOUT /ɛəǧut/ :ɛJT

Nom masculin, singulier Selon un de nos informateurs, l'origine de son nom est « At Aɛejut ».

9. ALICHERIF /ɛlicerif / : ɛL CRF

C'est un nom composé de deux unités « Ali », « Cherif ».

Selon nous, « ALI » est d'origine Arabe, dans la religion musulmane Ali est le cousin du prophète Mohamed, le prénom signifie « celui qui est haut ».

Selon un de nos informateur, l'origine de ce nom de famille reviens au premier homme inscrits à l'état civil, il s'appelais « Cherif At Ali »

10. ALIMARINA /ɛlimarina / : ɛLMRN.

Nom composé de deux unités Ali (un nom arabe qui signifie la hauteur) + Marina (signifie un marin) singulier, féminin, pluriel. « Alimarina » c'est un anthroponyme hybride (d'origine et de forme arabe pour Ali et française pour marine, de « marin ».

Selon un de nos informateur, son nom de clan est « At Aɛmarwaɛli ».

11. AMAM/ɛemmam/ : ɛM

Aɛmam ; ɛamama iɛumam : turban . (DALLET J., 1982 :988)

Selon un de nos informateurs, ce nom de famille a été donné par l'administration française, mais son véritable nom de clan est « Ath Hmed »

12. AMAOUZ Amaɛuz/ : MɛZ

C'est un nom masculin singulier, d'origine Arabe.

Selon un de nos informateurs, ce nom de famille a été donné par l'administration française, mais son véritable nom (kabyle) est « At □li ».

13. AMELLAL/Amellal/ : ML

Adj, imellalen ; tamellalt, timellalin : blanc. A m-d-yefkrebbiussanimellalen

Que dieu te donne des jours blancs, de beaux jours heureux, paisibles. (DALLET J., 1982 :497).

Selon un de nos informateurs, son nom de clan est « At □mar ».

Selon nous, ce nom de famille a été donné par hasard par l'état civil et qui veut dire « blanc » en kabyle.

14. AMIMER /ɛmimar / : ɛMR

Nom masculin composé de deux unité « ɛmi » et « mar », D'origine arabe sonnom de clan est « At Si ɛmer ».

15. AMINI/Amini/ : MN

C'est un nom masculin singulier, d'origine Arabe.

Selon le registre-matrice le premier ascendant s'appelait (Amin Imadacen).

Selon un de nos informateurs, ce nom de famille a été donné par l'administration française, mais son véritable nom de clan est « Imadacen ».

16. AMIR/Amir/ : MR

C'est un nom masculin singulier, Selon nous ce nom vient de la langue Arabe qui veut dire « prince ».

Selon un de nos informateurs, son véritable nom de clan est « At Emer ».

17. AMMI ALI /Emmi Eli / : EM EL

C'est un nom composé de deux unités « Emmi » et « Ali ».

Emmi ; v. baba, sous b, N.B. ar. Mon oncle paternel ; cousin ; homme âgé, respectable. Emm-en-sen, leur oncle. EmmiSid, oncle Saïd. (DALLET J.,1982 :988).

Selon un de nos informateurs, ce nom de famille a été donné par l'administration française, mais son véritable nom de clan est « At Eli ».

18. AMOKRANE/Amuqran/ : MYR

Ce nom signifie « grand, âgé, l'ainé, chef, important » TIDJET M., (2016 :96).

Selon un de nos informateurs, ce nom de famille a été donné par l'administration française, mais son véritable nom de clan est « At Lhaj mer ».

19. ARAB/Aerab/ :ERB

Selon nous, Ce nom signifie « un arabe » ou renvoie à un personnage dont le prénom est Aerab, prénom très répandu en Kabylie.

Selon le registre-matrice le premier nom ancien des ascendants est surnommé « Aerab ».

20. AZI/Ɛezi/ :ƐZ

Ɛezzi nom commun kabyle désignant l’oiseau « rougegorge », ► mais signifiant aussi, avec un usage métaphorique, « fier, altier, ... ». ► Il peut être compris ezzi (k.) « présenter des condoléances », ► azi (k.) « renvois, éructations, aigreur d’estomac, pyrosis, nausées ». (Dallet J., 1982 : 883)

21. BELLIL : Bellil : BL

Ce nom signifie « sensé, raisonnable » de balil (ar. cl.) « Humide et froid (vent). Ce qui est bon, raisonnable » (Biberstein, 1860, 1 : 156). ► Ou à segmenter Ibn Lleil « fils de la nuit » (Beaussier., 1958 : 70).

22. BELKHALFA /Belxalfa / : XLF

C’est un nom composé de deux unités « Bel » et « khalfa »

La particule « Bel » est une variante de "Ben" « "l" final étant un produit d’assimilation de "n" par effacement de ce dernier devant l’article "el" suivant ben ». (CHERIGUEN., 1993 : 112)

Selon le registre-matrice le premier ascendants s’appelais « Buxalfa ».

Selon un de nos informateurs, ce nom de famille a été donné par l’administration

Française, mais son nom de clan est « At Mħend ».

23. BOUDJEMA /Buğemæa/ ĞME:

D’après Mustapha Tidjet « le bou arabe qui vient de abou « père », et le morphème berbère d’adjectif signifiant « celui au, l’homme à ».

Le nom Boudjemaa signifie le rassembleur (sans doute avec un sens religieux, puisque le nom djemaa évoque le vendredi, jour de rassemblement pour la prière.

D’après un de nos informateur son nom de clan est « At Wa□li ».

24. CHEKKAL /Cekkal/ : CKL

Nom simple, emprunt arabe qui signifie entraver, et passer mettre les menottes. DALLET J M., (1982 :85).

Selon un de nos informateurs, son véritable nom du clan est « At Cix ».

25. CHERIK/Cerik/ : CRK

Ce nom veut dire fendre ; être fendu. Fendre les naseaux d'un âne, d'un mulet. (DALLET J.,1982 :109)

Selon un de nos informateurs, ce nom de famille a été donné par l'administration française, mais l'origine de ce nom est « Igujilen ».

26. DAHMOUH/Daḥmuḥ/ DḤMH :

Nom simple masculin singulier, selon nous ce nom renvoie à un personnage dont le prénom est « Dahman », c'est un hypocoristique d'Abderrahmane, ou Dahman : noiraud d'adhem : noir. D'un vert très foncé, qui paraît noir, ou qui pousse violemment. TIDJET M., (2016 :66).

27. DJABALI /Ġabali/ : ĠBL

C'est un nom masculin singulier, il vient de l'Arabe, Selon nous ce mot veut dire « montagne ».

Selon un de nos informateurs, son véritable nom de clan est « At Jebara ».

28. DJEBAR/Ġebbar/ / ĠBR

Deġebbar (ar. cl.) « Celui qui impose sa volonté ; puissant » (Belhamdi&Salvetat., 2002 : 53).

Selon un de nos informateurs, ce nom de famille est d'origine « At Jebara ».

Selon nous, ce nom est d'origine Arabe, c'est l'un des noms de dieu les plus puissant.

29. DJOUADI/Ġewadi/ : ĠWD

« De la noblesse militaire ; noble, généreux, pur, racé ; brave, courageux » (HADDADOU M.,2003).

Selon un de nos informateurs, ce nom de famille a été donné par l'administration française, mais son véritable nom de clan est « At majwadi »

30. FELLAH/Fellaḥ/ : FLḤ

C'est un nom masculin singulier, d'origine Arabe, Selon nous ce nom de famille veut dire « agriculteur ».

Selon un de nos informateurs, son nom de tribu est « Ath Ahmed Ufella ».

31. FERGANE/Fergan/ : FRGN

« Habitant de Fergan », du pluriel kabyle ifergan « cours intérieurs d'une maison ; enclos, et toutes cours délimitées » (DALLET J.,1982)

Selon un de nos informateurs, ce nom de famille a été donné par l'administration française, mais son véritable de tribu est « At fargan ».

32. GHUILLEM/Ḡwillem/ : ḠWLM

Selon nous ce nom de famille vient du mot « ḡiwel », veut dire se hâter, se dépêcher.

Selon un de nos informateurs, ce nom de famille a été donné par l'administration française, mais son véritable nom de tribu est « Igujilen »

33. HADJEB/Ḥaġeb/ : ḤĠB

iḥejeb :cacher, masquer .claustrer ; tenir à l'abri des regards . yeḥjebtamettut-isdeguxxam, il tient sa femme enfermée. (DALLET J.,1982 :312).

Selon un de nos informateurs, l'origine de ce nom est « Igujilen »

34. HADJOU/Ḥaġu/ ḤĠ :

Faire le pèlerinage à la Mecque (la maison de dieu). Rendre un service méritoire. iḥujdeg-s, il lui rendu un service important et méritoire. (DALLET J., 1982 :506).
Selon un de nos informateurs, son véritable nom de tribu est « At Junan ».

35. HADJOUT/Ḥeġuṭ/ : ḤJT

C'est un nom masculin singulier, d'origine Arabe.
Selon un de nos informateurs, son véritable nom de tribu est « At □ejuṭ ».

36. HAMICHE/Ḥamic/ :ḤMC, anthroponyme kabyle nom simple vient du mot ḥemimuc« beau, fardé », de ḥmimuc (k.) « fard. Graine rouge de la bryone qui servait autrefois de fard » (Dallet, 1982 : 323), et arabe ḥamāc « arnebiadecumbens » (Beaussier., 1958 : 239).**37. KAIM/Kayem/ : KYM**

C'est un nom masculin singulier, d'origine Arabe.
Selon un de nos informateurs, son véritable nom de tribu est « At Uqasi ».

38. KASDI/Qasdi/ :QSD

C'est un nom masculin singulier, d'origine Arabe, selon nous ce patronyme veut dire « le fétiche », « gri-gri, amulette, talisman ».
Selon un de nos informateurs, ce nom de famille a été donné par l'administration française, mais son nom de tribu est « At sadeq »

39. KHODJA/Xuġa/ : XĠ

C'est un nom féminin singulier, de l'origine Arabe.
Selon un de nos informateurs, ce nom de famille a été donné par l'administration française, mais son nom de tribu est « At MhandSēid »

40. LAHOUAZI/Lahwazi/ : LHWZ

C'est un nom masculin singulier, d'origine kabyle.
Selon un de nos informateurs, ce nom de famille a été donné par l'administration française, mais son nom de clan est « At leḥusin »

41. LARBAOUI/Lɛarbawi/ :LɛRBW

Vient du prénom Larbi, nomsimple, prénom masculin, arabe algérien, classique.
CHERIGUEN., (1993 :77).

42. LOUNIS/Lunis/ : LNS

Ce nom signifie « ami, compagnon », de wennes (ar., k.) « Tenir, faire compagnie, tenir société. Distraire » (Beaussier., 1958 : 1087).

43. MADJOUR/Mağur/ : MDR

C'est un nom masculin singulier, de l'origine Arabe, selon nous ce patronyme veut dire « le château ou on garde les prisonniers qu'on cherche à isoler particulièrement ».

Selon un de nos informateurs, ce nom de famille a été donné par l'administration française, mais son nom de clan est « At Medur ».

44. MAḤRAZI/Maḥrazi/ : MḤRZ

C'est un nom masculin singulier, d'origine Arabe.

Selon un de nos informateurs, ce nom de famille a été donné par l'administration française, mais son nom de tribu est « At Meḥrez ».

45. MALAOU /Malawi/ : ML

C'est un nom masculin singulier, d'origine Arabe, selon nous la signification de ce nom est « une clé ».

Selon un de nos informateurs, ce nom de famille a été donné par l'administration française, mais son véritable nom (kabyle) est « At Daḥmun »,

D'origine « At umalu ».

46. MALOUM /Maɛlum/ : MɛLM

C'est un nom masculin singulier, d'origine Arabe, selon nous la signification de ce nom est « connu ».

Selon un de nos informateurs, ce nom de famille a été donné par l'administration française, mais son nom de clan est « At Umalu ».

47. MANSOUR/Mansur/ : MNSR

Nom simple, masculin, singulier, un emprunt à l'arabe qui signifie « aide, assiste, secours, rend victorieux ». TIDJET M., (2016 :91).

Selon un de nos informateurs, mais son véritable nom de clan est « Ath Mansur ».

48. MESBOUAA/Mesbuca/ : MSBĤ

C'est un nom féminin singulier, qui vient de l'Arabe, selon nous ce nom veut dire « une lampe ».

Selon le registre-matrice le premier homme de l'arbre géologique de la famille « Imasbahen » s'appelait « Mesbah ».

Selon un de nos informateurs, ce nom de famille a été donné par l'administration française, mais son véritable nom de tribu est « Imasbahen ».

49. MOUELLEBI/Muĥelbi/ : MĤLB

C'est un nom masculin singulier, d'origine Arabe.

Selon un de nos informateurs, ce nom de famille a été donné par l'administration française, mais nom de clan est « At umazyan ».

50. MOUHRI/Muhri/ : MHR

C'est un nom masculin singulier, il vient de l'Arabe, selon nous ce nom veut dire « la dot », « la dot du mariage ».

Selon un de nos informateurs, ce nom de famille a été donné par l'administration française, mais son nom de clan est « At Umazyan ».

51. OUKACI/Uqasi/ : QS

C'est un nom masculin composé de deux unités « ou » et « kaci »,

D'origine Arabe, selon nous ce patronyme veut dire « quelqu'un qui est cruel, quelqu'un qui ne pardonne pas ».

Le patronyme est formé avec la particule « Ou », il est accolé au reste du nom pour former un tout, « il signifie en berbère "de" » (AKIR).

Selon un de nos informateurs, ce nom de famille a été donné par l'administration française, mais son véritable nom (kabyle) est « At Uqasi ».

52. SADDOUKI/Sadduqi/ : SDQ

C'est un nom masculin singulier, de l'origine Arabe, selon nous ce nom veut dire « honnête ».

Selon un de nos informateurs, ce nom de famille a été donné par l'administration française, mais son de clan est « At Sadeq ».

53. SAGHIR/Sayir/ : SYR

C'est un nom masculin singulier, d'origine Arabe, selon nous le nom veut dire « petit ».

Selon un de nos informateurs, ce nom de famille a été donné par l'administration française, mais son nom de clan est « At seĒid ».

54. SAHKI/Saḥki/ : SḤK

C'est un nom masculin singulier, qui vient de la langue Arabe, selon un de nos informateurs, il signifie « conter ou raconter », et son véritable nom de tribu est « At SĒidWaĒli ».

55. SAHIL/Sahil/ : SHL

C'est un nom masculin singulier, d'origine Arabe.

Selon un de nos informateurs, ce nom de famille a été donné par l'administration française, mais son véritable nom de clan est « At S3ada ».

56. SEMAH/Semaḥ/ : SMḤ

Nom masculin singulier, d'origine Arabe, le nom veut dire « celui qui pardonne ».

Selon un de nos informateurs, ce nom de famille a été donné par l'administration française, mais son véritable nom (kabyle) est « At si sĒid ».

57. TAHENI/Tahni/ : THN

De l'Arabe (ṭuḥen), signifie « petit, courtaud, de petite taille (homme) ou même lion, ou de (ṭaḥin) qui veut dire « qui fait aller la meule, qui moud, qui broie (homme, meule) » KAZIMIRSKI (1860 :62).

Selon un de nos informateurs, ce nom de famille a été donné par l'administration française, mais son véritable nom de clan est « At maxu ».

58. TAHIR/Tahir/ : THR

Nom simple, singulier, masculin, signifiant petit « Tahar » diminutif de « Tahar » emprunt à l'arabe, qui a le sens de pur, purifié, chaste, propre. TIDJET M., (2016 :75).

Selon un de nos informateurs, , mais son véritable nom de clan est « Ath Ali ».

59. YAHOUM/Yahum/ : YHM

Nom simple, masculin singulier. Selon nos informateurs, il est d'origine arabe signifiant « errant ».

Selon un de nos informateurs, ce nom de famille a été donné par l'administration française, mais son véritable nom de clan est « Ath Yahya »

60. YOUSFI/Yusfi/ : YSF

De Youcef, l'équivalent arabe de Joseph. TIDJET M., (2016 :189).

Selon nous Yousfi a été donné par l'administration française par rapport à un homme qui s'appelait Youssef.

Conclusion :

Après cette analyse sémantique, nous constatons que tous les patronymes d'aujourd'hui sont issus pour leur grande majorité du recensement de 1891 fait par l'administration française durant la colonisation de notre pays.

Ce deuxième nom de famille que nous portons en plus de celui d'origine, nous a été donné par l'administration coloniale. Une petite minorité, ont gardé tout de même, leurs noms d'origine.

D'après les dictionnaires consultés et les informateurs interrogés, les patronymes sont catalogués selon plusieurs critères : selon le prénom d'arrière-grand-père, l'endroit, une couleur, un animal ou autre...

Conclusion Générale

Dans ce travail de recherche, nous avons étudié l'anthroponymie de la localité d'Illoula Oumalou, et cela dans le but de connaître les caractéristiques des noms de famille de cette localité. Afin de répondre aux questions posées dans la problématique, nous avons effectué une étude morphologique et sémantique d'un corpus de soixante (60) patronymes.

Nous avons commencé tout d'abord, par un cadre théorique dans lequel nous avons jugé utile de rappeler quelques définitions de l'onomastique en s'appuyant principalement sur l'anthroponymie.

Ensuite, sur le plan morphologique, nous avons adopté une analyse descriptive pour décrire et classer les patronymes, qui nous a menée à déceler la présence de cinq (5) catégories de racines : monilitère, bilitère, trilitère, quadrilatère, quinquilitères.

Par ailleurs Nous avons dégagé deux catégories des patronymes ; les noms simples qui sont dominants avec un nombre de cinquante deux (52), et noms composés avec un nombre de huit (8).

Puis, Nous avons classé les patronymes selon leur origine linguistique. Nous avons constaté que les noms de famille d'Illoula Oumalou sont issus de deux langues dont la langue dominante est l'arabe avec un nombre de cinquante-trois (53) noms sur 60, suivi de la langue berbère qui est la langue d'origine avec un nombre de sept (7) noms sur (60).

Pour ce qui est de la partie sémantique, nous avons adopté une analyse explicative, dont nous avons utilisé différents dictionnaires et les témoignages d'un nombre de personnes qui nous ont aidés à comprendre la signification de chaque patronyme.

Cette analyse nous a conduites à classer les patronymes selon quelques critères :

Le prénom d'arrière-grand-père, les noms d'Allah, l'endroit, les couleurs, les animaux...

Nous avons constaté aussi que les patronymes que nous portons aujourd'hui, sont tous issus pour leur grande majorité du recensement de 1891 fait par l'administration française durant la colonisation de l'Algérie.

Signalons aussi, le caractère drôle de beaucoup de noms de familles kabyles qui sont portés à ce jour avec beaucoup de gêne. Normalement, le pays après avoir recouvert son indépendance en 1962, aurait dû y remédier à cette situation burlesque, sinon à faciliter aux citoyens qui désiraient changer leurs noms de famille, de le faire avec assistance et facilité.

Pour terminer, nous souhaitons avoir contribué à ouvrir le chemin pour d'autres recherches similaires en onomastique avec d'autres démarches qui s'inscrivent dans le domaine des sciences linguistiques.

Bibliographie

La bibliographie :

Ouvrages :

CHERIGUEN F.,1993, Toponymie Algérienne des lieux habités. Les noms composés
EPIGRAPHE, Alger.

BOULANGER J-C., & CORMIER M C., 2001 – Le nom propre dans l'espace dictionnaire
général : études de méta lexicographie (Vol. 105). Walter de Gruyter

IMARAZENE M., 2007 ; Manuel de syntaxe berbère, HCA.

YERMECHE S., 2014, « l'écriture des noms algériens dans l'état civil coloniale : Analyse
critique » dans anthroponymie et état civile : Nomination et écriture (s) des patronymes en
Alger, coordonné par YERMECHE Crasc, Algérie.

CANTINEAU J., 1950, la notions de schème et son altération dans diverses langue sémitique.

CHAKERS S.,1996, l'état d'annexion du Nom.

HADDADOU M-A., 2015, La troisième Rencontre International sur « Le nom propre :
Mémoire et identité », DLCA, FLL, Ummto, Tizi Ouzou.

Dictionnaires :

DALLET J.M.,1982, Dictionnaire Kabyle -Français, SELAF, Paris.

HADDADOU M-A., 2012, Dictionnaire toponymique et historique de l'Algérie. ACHAB.

DUBOIS J., 2012, Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, LAROUSSE.

TIDJET M., 2016, Dictionnaire des patronymes Algériens, Tome 1 At Yemmel, & Tome 2 :
At At Weylis.

Mémoires et Thèses :

BOUICHE A., 2015 « Analyse des prénoms féminins dans la commune d'Elkseur ».

Université de Bejaïa.

TIDJET M., 2013, thèse de doctorat, « La patronymie dans les daïras de Timezrit, Sidi-Aich et chemini étude morphologique et sémantique », université de Tizi-Ouzou, janvier.

Sites web :

[Illoula Oumalou — Wikipédia \(wikipedia.org\)](#) 31/07/2022.

[Morphologie \(linguistique\) — Wikipédia \(wikipedia.org\)](#) 31/07/2022.

<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/mot/52767> 10/08/2022

[Sémantique — Wikipédia \(wikipedia.org\)](#) 04/09/2022

Annexes

Agzul

Amahil-nney, d leqdic yerzan tasnilest i yellan d tussna n yisem amazlay, tebda yef sin n yixfawen : Isem n wumdan (tasmiddent), isem n wadeg (tasmedga).

Amahil-nney yewwi-d awal yef tesmiddent deg temnaqt n Illula umalu, netf-d (60) n yismawen n yimdanen.

Ixef amezwaru : d tazwart talyasddast, nemud-d tabadut-ines d kra n tabadutin-nniđen, sin akin nemeslay-d yef tulmisin n yisem di krađ yid-sent : tawsit, amđan, d waddad.

Ixef win sin: d tazrawt tasnamkant anida i nga tašled tasnamkant n yismawen seg tama n unamek s usened yef ayen i ay-d-nnan yimselyayen-nney akked wayen nufa deg yimawalen : DALLET.J.M.,(dictionnaire kabyle – francais), akked umawal n HADDADOU.M.A.,(dictionnaire des racines berbère communes). yer taggara TIDJET M.,(Dictionnaire des patronymes algériens).

Tasleđt-a tessawed-ay ad nessismelismawenamazlayenilmend n kra n tulmisin :

Ismawen n yimarawenimezwura, ismawen n yillu, adeg, initen, iyersiwen...

Nufadiyenismawen i newwi, kkan-d akk s tuget, segusuđen i texdemtedbelttafrensisdeguseggas n 1891 degtallit n tilin n umnekcamafrensisdegLezzayer.

Di taggara , n-wweđ nerra-d yef yistaqsiyen i d-nefka di tmukrist, nesaram neldi-d abrid i tezrawin-nniđen.

Corpus

Ordre	Noms de familles en alphabet français	Noms de familles en alphabet amazigh	La racine
1.	ABBANE	ƐEBBAN	/EBN/
2.	ABBAS	ƐEBBAS	/EBS/
3.	ABDICHE	ƐEBDIC	/ĤBȚC/
4.	ABELLA	ƐABLLA	/EBD/
5.	ADJELOUT	ƐEĠLUȚ	/EJT /
6.	ADJEMI	ƐEĠMI	/EJM /
7.	ADJOU DJ	ƐEĠUĠĠ	/EJT /
8.	ADJOUT	ƐEĠUȚ	/EGT/
9.	ALICHERIF	ƐLICRIF	/ELCRF/
10.	ALIMARINA	ƐLIMARINA	/ELMRN/
11.	AMAM	ƐEMMAM	/EM/
12.	AMAOUZ	AMAƐUZ	/MWZ/
13.	AMELAL	AMELAL	/ML/
14.	AMIMER	ƐMIMER	/EM /
15.	AMINI	AMINI	/MN/
16.	AMIR	AMIR	/MR/
17.	AMMI ALI	ƐEMMI □LI	/EM ƐL/
18.	AMOKRANE	AMUQAN	/MYR/
19.	ARAB	ƐƐRAB	/ERB /
20.	AZI	ƐZI	/EZ /
21.	BELLIL	BELLIL	/BL /
22.	BELKHALFA	BELXALFA	/XLF/
23.	BOUDJEMA	BUĠEMƐsA	/ĠMƐ/
24.	CHEKKAL	CEKKAL	/CKL/
25.	CHERIK	CERIK	/CRK/
26.	DAHMOUH	DAĤUĤ	/DĤMĤ /
27.	DJABALI	ĠABALI	/GBL/
28.	DJEBAR	ĠEBBAR	/GBR/
29.	DJOUADI	ĠEWADI	/GWD/
30.	FELLAH	FELLAĤ	/FLH/
31.	FERGANE	FERGAN	/FRGN/
32.	GHOUILLEM	ƐWILEM	/ƐWLM/
33.	HADJEB	ĤAĠEB	/HGB/
34.	HADJOU	ĤAĠU	/ĤĠ/
35.	HADJOUT	ĤEĠUȚ	/EJT/
36.	HAMICHE	ĤAMIC	/ĤMC/

37.	KAIM	KAYEM	/KYM/
38.	KASDI	KASDI	/QSD/
39.	KHODJA	XUĞA	/XG/
40.	LAHOVAZI	LAHWAZI	/LHWZ/
41.	LARBAOUI	LĒERBAWI	/LĒRBW/
42.	LOUNIS	LUNIS	/LNS/
43.	MADJOUR	MAĞUR	/MDR/
44.	MAHRAZI	MAHRAZI	/MĤRZ/
45.	MALAOUI	MALAWI	/ML/
46.	MALOUM	MAĒLUM	/MĒLM/
47.	MANSOUR	MENŞUR	/MNSR/
48.	MESBOUAA	MESBUĒA	/MSBĤ/
49.	MOUHLEBI	MUĤELBI	/MHLB/
50.	MOUHRI	MUHRI	/MHR/
51.	OUKACI	UQASI	/QS/
52.	SADDOUKI	SADDUQI	/SDQ/
53.	SAGHIR	SAŶIR	/SYR/
54.	SAHKI	SAĤKI	/SHK/
55.	SAHIL	SAHIL	/SHL/
56.	SEMAH	SEMAĤ	/SMĤ/
57.	TAHANI	TAHNI	/THN/
58.	TAHIR	TAHIR	/THR/
59.	YAHOUIM	YAHUM	/YHM/
60.	YOUSFI	YUSFI	/YSF/

Titre des tableaux et schémas :

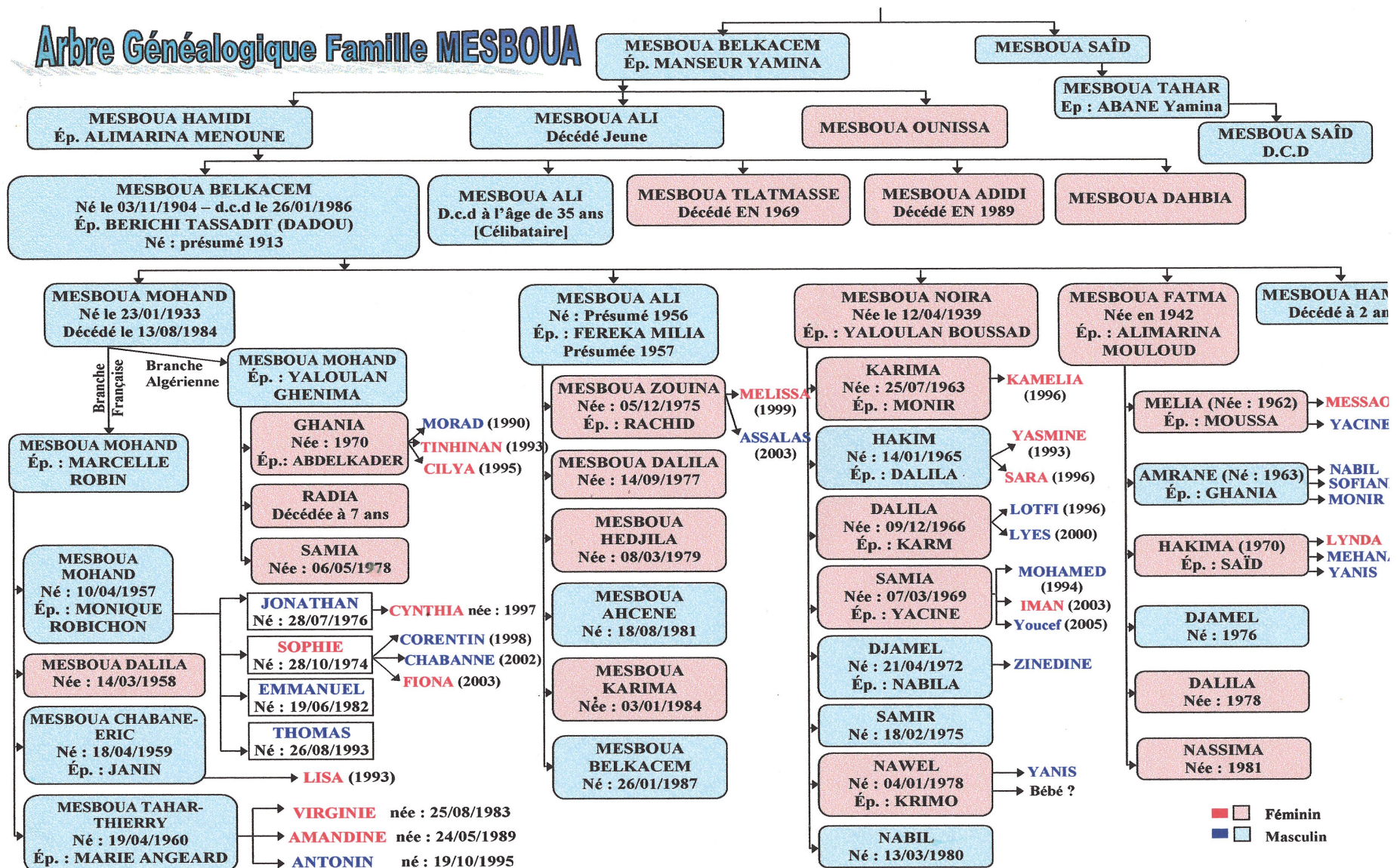
Tableaux	Titre	Page
Tableau N°1	Les patronymes avec leurs racines et schèmes	19
Tableau N°2	Les racines bilitères de notre corpus.	21
Tableau N°3	Les racines trilitères de notre corpus.	22
Tableau N°4	Les racines quadrilitères de notre corpus.	23
Tableau N°5	Les racines quinquilitères de notre corpus.	23
Tableau N°6	Les noms composés de deux unités	27
Tableau N°7	La classification des patronymes selon l'origine linguistique.	28

Liste des schémas :

Schémas	Titres	Pages
Schéma N°1	Pourcentages des noms masculins et féminins.	26
Schéma N°2	Pourcentages des noms simples et composés.	27
Schéma N°3	Classifications des patronymes selon l'origine linguistique.	29

Illustrations

Exemple d'un arbre généalogique du patronyme MESBOUA (CN°48)



Exemple d'un EXTRAIT du Registre-Matrice :

WILAYA
DE TIZI-OUZOU
DAIRA
BOUZEGUENE
COMMUNE
ILLOULA OU MALOU

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

EXTRAIT du Registre-Matrice

de la Tribu d' *Tiloula Djmalou*.Fraction d' *TAKHLIDJI*NOM patronymique *ARAB*.Prénoms (noms anciens) nom des ascendants et surnoms s'il y a lieu
*AMARA BEN ARAB JHATMANENE*N° *1* du Registre-matrice.Profession *cultivateur*âge en *1991 de soixante ans (60 ans)*.

Observations:

Ne sait.

Pour extrait conforme :

Fait à *Tiloula Djmalou* le *09/10/1* *2002*
L'Officier de l'Etat Civil,

Table de matières

Introduction générale.....	7
Chapitre I : analyse morphologique	14
I.1 L'anthroponymie.....	15
I.2 La morphologie	16
I.3 Le mot	17
I.4 Le nom	17
I.5 Le schème	18
I.6 La racine	18
I.6.1 La racine a base monolitère	21
I.6.2 La racine à base bilitère	21
I.6.3 La racine à base trilitère	22
I.6.4 La racine à base quadrilitère	23
I.6.5 La racine à base quinquilitères	23
I.7 Le nom simple	24
I.8 Les modalités obligatoires des noms simples	24
I.8.1 Le genre	24
I.8.1.1 Nom masculin	25
I.8.1.2 Nom féminin	25
I.8.2 Le nombre	26
I.8.2.1 Le nom composé	26
I.8.2.2 Les noms composés formés de deux unités	27
I.9 L'origine linguistique des patronymes collectés	28
Chapitre II : analyse sémantique	31
II.1 La sémantique	32
II.2 Les relations sémantiques	32
II.2.1 La polysémie	32

II.2.2 L'homonymie	33
II.2.3 La synonymie	33
II.2.4 La métaphore	34
II.3 Analyse thématique	34
II.3.1 Patronymes basés sur le coran	34
II.3.2 Les noms qui renvoient au prophète Mohamed	34
II.3.3 Les noms d'Allah	35
II.4. Traitement sémantique du corpus	35
Conclusion générale	49
Bibliographie	52
Annexes	55
Résumé	55
Corpus	56
Titres des tableaux et schémas	58
Illustrations	59